

Demande d'octroi d'une subvention
--

Remarque importante :
le dépôt de cette demande n'entraîne aucun droit au versement
d'une subvention du ministère fédéral des Affaires étrangères.

Résumé de la demande

Intitulé du projet :	
Demandeur / Organisation :	
Forme juridique / Immatriculation officielle :	
Organisme d'exécution : (si différent du demandeur)	
Objectif du projet (effet prévu du projet) :	
Mesures prévues (qu'est-ce qui sera fait <i>concrètement</i> ?) :	
Lieu du projet :	
Durée :	
Dépenses globales (€) par année civile le cas échéant :	
Montant demandé (€) :	
Fonds de tiers (€) :	
Fonds propres (€) :	
Le financement intégral du projet, y compris les dépenses ultérieures, est-il garanti ?	
Première subvention ou subvention subséquente ?	
Le projet a-t-il bénéficié d'une subvention précédente du ministère fédéral des Affaires étrangères ou d'autres ministères fédéraux ?	
Projet déjà commencé ?	
Y a-t-il un échange de prestations ? (au sens du par. 1.1 <i>UStAE</i> , arrêté allemand sur l'application de la TVA)	
Intérêt du demandeur à la réalisation du projet ?	

Demande d'octroi d'une subvention

Pour les demandeurs ayant leur siège hors d'Allemagne :

Veillez envoyer votre demande en langue française à la représentation allemande à l'étranger dont dépend votre siège. Vous trouverez l'adresse ici : www.auswaertiges-amt.de

Intitulé du projet :

Pays / Lieu de réalisation :

Durée du projet :

Montant de la demande en euros :

Organisation demandeuse (rayez les mentions inutiles)

Nom :	Interlocuteur pour le projet
Adresse :	Nom :
Téléphone fixe / mobile :	Prénom :
Télécopie :	Fonction :
Courriel :	Tél. direct :
Site Internet :	Courriel :
Forme juridique / Immatriculation officielle :	
Nom du / des représentant(s) :	
Coordonnées bancaires :	

Organisation partenaire

Nom :
Adresse :
Site Internet :
Forme juridique / Immatriculation officielle :

- e) **Acteurs clés** : Avec quelles personnes ou quels groupes travaillez-vous en premier lieu pour réaliser les changements voulus ? Le projet est-il concerté avec des autorités ou d'autres institutions locales ?
- f) **Personnes / Groupes cibles** : Quelles personnes ou quels groupes votre projet vise-t-il ? Pour quelles raisons ? L'aspect du genre est-il pris en compte ?
- g) **Durabilité** : Quelles structures ou quels effets attendus doivent perdurer sur le terrain au-delà de la durée du projet ? Comment leur financement est-il assuré à l'issue du projet ?
- h) **Risques** : Quels risques et effets secondaires indésirables peuvent entraver l'objectif du projet et ses effets à long terme ? Comment réduire ces risques ?

4. Suivi, contrôle de la réussite du projet et évaluation

Le ministère fédéral des Affaires étrangères soumet tous les projets subventionnés à un contrôle de la réalisation des objectifs. Concernant les objectifs généraux, un contrôle de la réussite du projet est prévu en cours et en fin de projet. À cet effet, il est nécessaire de donner des renseignements sur les points suivants dès le dépôt de la demande :

- a) Comment garantissez-vous un suivi constant du projet (monitoring) pour pouvoir réagir rapidement au changement du cadre en cas de besoin ?
- b) Veuillez expliquer votre stratégie pour un contrôle interne de la réalisation des objectifs, de l'efficacité et de la rentabilité du projet (monitoring). Une évaluation externe du projet est-elle prévue ?

Note :

Si nécessaire, le ministère fédéral des Affaires étrangères évalue les projets subventionnés. Cette évaluation est réalisée par des agents de l'administration centrale à Berlin ou de la représentation à l'étranger de votre ressort géographique ou encore par des experts externes.

5. Relations publiques

Quelles actions de relations publiques sont prévues pour garantir la visibilité du projet et de la contribution de l'Allemagne ?

6. Plan de financement

Le plan de financement présente un établissement détaillé des recettes et des dépenses qui servent à accomplir le but de la subvention. La répartition des postes doit être compréhensible pour des tiers.

La répartition doit différencier les frais de personnel (dépenses pour le personnel affecté au projet), les frais de matériel (y compris p. ex. les honoraires et les dépenses résultant du futur projet) et les frais d'investissement (p. ex. avoirs).

En outre, les fonds propres et de tiers ainsi que les subventions de tiers doivent être présentés de manière obligatoire et chiffrée. Si aucun fond propre ou de tiers n'est engagé, il convient de justifier de manière détaillée et de prouver par des documents idoines pour quelles raisons des fonds propres ne peuvent (ou ne doivent) pas être employés pour le projet et pour quelles raisons des fonds de tiers n'ont pas été (ou ne doivent pas ou n'ont pas pu être) réunis.

L'éligibilité à subvention des postes correspondants est déterminée au cas par cas par le ministère fédéral des Affaires étrangères.

Note :

Toutes les sommes doivent être indiquées dans la devise dans laquelle le décompte du projet sera ensuite opéré. Afin de faciliter votre propre planification et un examen ultérieur, toutes les dépenses doivent être calculées dans une seule devise (**de préférence en euros**).

Même en cas de présentation d'un plan de financement en devise étrangère, les éventuelles pertes dues aux taux de change ne sont pas susceptibles d'être subventionnées.

Les dépenses de personnel ne peuvent être décomptées que si elles sont directement affectées au projet. Les dépenses dédiées au personnel permanent de votre organisation ne sont pas subventionnées.

Un forfait est-il demandé ? oui non

Si c'est le cas, énumération des postes de dépenses forfaitaires et justification de la nécessité d'un décompte forfaitaire :

7. Autres

Veillez également nous donner des précisions sur les points suivants :

1. a) Le plan de financement est-il joint à la présente demande (annexe !) ? oui non
b) Le financement est-il intégralement assuré ? oui non
c) Les dépenses ultérieures du projet sont-elles couvertes ? oui non

2. a) Montant de la subvention demandée euros
b) Montant des fonds propres et des fonds de tiers euros
c) Montant des recettes attendues euros
d) Coût total du projet euros

Note :

Une subvention publique n'a, par principe, qu'un caractère complémentaire (principe de subsidiarité). Le demandeur doit faire tout son possible pour rassembler des fonds propres afin de financer son projet. Si aucun fond propre ou de tiers n'est engagé, il convient de le justifier de manière détaillée. Les motifs doivent être justifiés par des pièces vérifiables (p. ex. documents fiscaux ou de comptes bancaires, tentatives de réunir des financements externes etc.).

3. a) Soutien initial ou renouvellement du soutien du demandeur / de l'organisation
b) En cas de soutien renouvelé, les comptes de la dernière subvention sont-ils clos ?

oui non

Référence de la dernière lettre du ministère fédéral des Affaires étrangères :

Remarque en cas de soutien renouvelé :

Les demandes de soutien renouvelé ou subséquent ne peuvent être acceptées au plus tôt qu'après un résultat positif de l'examen rapide des dernières déclarations d'affectation (provisoires ou non) par le ministère fédéral des Affaires étrangères et le cas échéant par l'Office fédéral d'administration.

4. Début du projet :

5. Fin du projet :

Le projet a-t-il déjà commencé ?

oui non

Si oui, pour quelle(s) raison(s) :

Quelles mesures concrètes ont déjà été réalisées ou entamées ?

Quelles dépenses (pour quelles mesures, de quel montant) ont déjà été occasionnées ou engagées ?

Remarques si le projet a déjà commencé :

- Les dépenses déjà occasionnées ou engagées ne sont pas financées a posteriori par le ministère fédéral des Affaires étrangères.
- Un début de réalisation de projet n'entraîne aucun droit au versement d'une subvention.

6. Le rapport annuel et les statuts sont-ils joints à la présente demande (annexe !) ? oui

non

Si non, pour quelle(s) raison(s) :

7. Pensez-vous recourir l'an prochain également à des fonds du ministère fédéral des Affaires étrangères pour financer ce projet ? oui non

Si oui, pour quelle(s) raison(s) :

8. Avez-vous étudié d'autres options de financement pour votre projet ? oui non

Si ce n'est pas le cas, pour quelle(s) raison(s) :

Quels autres modes de financement avez-vous étudiés ? Veuillez le justifier :

9. Avez-vous déjà sollicité ou obtenu d'autres subventions publiques pour ce projet ?

oui non

Si ce n'est pas le cas, veuillez le justifier :

10. Quel est le montant prévu des dépenses d'administration ?
11. Quelles dépenses d'administration sont prévues dans le projet ? Veuillez le justifier :
12. En cas de frais administratifs forfaitaires :
- quels frais administratifs (types de dépenses) couvrent-ils ?
- veuillez justifier en détail le montant du forfait :
13. Une partie de la subvention sera-t-elle employée pour des livraisons, des prestations de service ou, le cas échéant, des travaux immobiliers ? oui non
Si oui, à concurrence de quel montant ?
14. Du matériel sera-t-il acquis dans le cadre du projet ? oui non
Lequel ?
Si oui, quel usage en sera fait une fois le projet terminé ?
15. Des dépenses sont-elles dévolues au personnel permanent dans le cadre du projet ?
oui non
Si oui, à concurrence de quel montant ?
Veuillez justifier la nécessité et le montant des dépenses pour le personnel permanent :

Remarque : Des dépenses (même partielles) ne peuvent être reconnues pour le personnel permanent dans la déclaration d'affectation que si l'activité concrète au service du projet est documentée dans un décompte horaire concernant toute l'activité de la personne concernée.

16. Bénéficiez-vous du droit à déduction prévu par l'art. 15 de la loi relative à l'impôt sur le chiffre d'affaires ? Ou votre organisation ou vous-même bénéficiez-vous d'un autre type d'avantage fiscal ?
oui non
Si oui, lesquels ?
17. Les personnes posant la demande (signataires) sont-elles autorisées à faire cette demande pour leur institution / organisation ? oui non
Veuillez produire un justificatif (p. ex. extrait de registre ou autres pièces) :
18. Une partie de la subvention sera-t-elle transférée à une organisation partenaire ?
oui non

Veillez le justifier, le cas échéant :

19. Protection des données

Le demandeur atteste qu'il a obtenu le consentement des personnes concernées conformément à l'article 7 du RGPD pour transmettre leurs données à caractère personnel contenues dans la demande au ministère fédéral des Affaires étrangères. Le ministère fédéral des Affaires étrangères est habilité par les présentes à utiliser ces données à caractère personnel à titre interne.

Je certifie que les informations indiquées ci-dessus sont, à ma connaissance, complètes et exactes. Je suis informé(e) que des informations erronées ou incomplètes peuvent entraîner le rejet de ma demande et, conformément au contrat de subvention, un droit au remboursement des sommes déjà versées assorties d'un taux d'intérêt de cinq pour cent supérieur au taux d'intérêt de base.

Lieu, date

Signature 1

Signature 2